

MESSAGE DEMANDE DE CREDIT D'OUVRAGE

Séance du Conseil général du 11 décembre 2024

Objet :

Réaménagement des terrains de foot du Stade des Colombettes

Demande de crédit d'ouvrage de CHF 3'800'000.00



Descriptif de la demande

En décembre 2020, le Conseil général a approuvé l'octroi d'un crédit d'étude de Fr. 70'000.- pour l'assainissement des terrains de football du stade des Colombettes. À la suite de ce mandat, le bureau d'ingénierie SABERT a été chargé de rédiger un rapport technique en étroite collaboration avec les utilisateurs des infrastructures sportives.

Rappel historique

Le FC Vuadens, fondé en 1965, utilise les installations du stade des Colombettes depuis l'inauguration de ce dernier en 1968. La surface de jeu actuelle, datant de l'origine, présente plusieurs défauts. L'axe du terrain principal forme une cuvette, empêchant un drainage efficace, et les barrières ainsi que les poteaux d'éclairage ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur. En près de 60 ans, le club a vu son effectif croître parallèlement au développement de la commune. Ces dernières années, la hausse des effectifs a mis en évidence l'insuffisance des infrastructures actuelles, notamment le terrain principal et le terrain d'entraînement ajouté en 1969.

Projet de réaménagement

Le crédit sollicité aujourd'hui vise à la rénovation complète de deux terrains de football au stade des Colombettes :

- un terrain principal en gazon naturel, dimensionné à 100 m x 64 m
- un terrain d'entraînement en gazon synthétique de mêmes dimensions, avec un marquage spécifique pour les catégories juniors. Ce terrain sera entièrement clôturé selon les normes de l'Association Suisse de Football (ASF) et pourra, le cas échéant, être loué à des sociétés tierces

Travaux prévus

Terrain en gazon synthétique

Les travaux pour le terrain synthétique incluent :

- le retrait des mâts d'éclairage et des socles actuels
- le terrassement, la stabilisation des remblais et la mise en place des réseaux de drainage et d'arrosage
- l'installation d'un géotextile non tissé et d'un enrobé drainant
- la pose de gazon synthétique homologué par la FIFA
- l'installation d'une citerne de 16 m³ avec pompe intégrée pour l'arrosage

Terrain en gazon naturel

Pour le terrain principal en gazon naturel, les travaux incluent :

- le retrait des installations actuelles et le terrassement
- la mise en place d'un réseau dense de fente de suintement pour le drainage
- la pose des réseaux d'arrosage et électrique
- l'engazonnement, renforcé par une double couverture de sable pour garantir une qualité de jeu optimale

Conformité et cadre légal

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement local, qui prévoit l'extension de la zone d'intérêt général 4 afin de mettre les terrains aux normes en vigueur. Le réaménagement est donc parfaitement conforme aux exigences réglementaires. Concernant l'éclairage, le projet prévoit également le remplacement des mâts, avec un système garantissant un niveau de 120 lux sur la surface de jeu, conformément aux standards actuels.

Drainage

Construction d'un réseau de drainage avec des tranchées drainantes (boulets et géotextile tissé). Le réseau de drainage sera raccordé à un collecteur qui fera rétention des eaux de drainage.



Le Conseil Communal sollicite l'autorisation du Conseil général pour l'octroi d'un crédit d'ouvrage d'un montant de CHF 3'800'000.00.

3410.5090.02 Réaménagement des terrains de foot du Stade des Colombettes

Financement :

Par emprunt ou par liquidités : CHF 3'800'000.00

Frais financiers :

Intérêts estimatifs si emprunt 2.00 % : CHF 76'000.00

Amortissement 3.00 % : CHF 114'000.00

Charges annuelles : CHF 190'000.00